



Bulletin municipal

Octobre 2015 - N° 158



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie

Téléphone : 04 77 66 83 75

Télécopieur : 04 77 66 84 50

E-mail : mairie@pouilly-les-nonains.fr

Site internet : www.pouilly-les-nonains.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi 8 h 30 à 12 h

Mardi 8 h 30 à 17 h sans interruption

Mercredi 8 h 30 à 12 h

Jeudi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Samedi 8 h 30 à 11 h 30

Permanence de M. le Maire samedi matin de 10 h à 12 h ou sur rendez-vous. Les autres jours, rencontre avec M. le Maire ou un des Adjoints sur rendez-vous.

Services

Ordures ménagères

Roannais Agglomération

T. : 0 800 17 34 50

Déchèterie du Mardeloup

T. : 04 77 68 84 90

Horaires d'ouverture : lundi 14 h - 18 h

Du mardi au samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

Service Eau et Assainissement

63, rue Jean Jaurès - BP 30215 - 42313 Roanne Cedex

E-mail : contact@roannaise-de-leau.fr

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h

vendredi : 9 h à 16 h journée continue

T. accueil : 04 77 68 54 31

Fax 04 77 71 74 22

URGENCES en dehors des heures de bureau uniquement (8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h) :

T. : 06 07 49 29 06 ou 06 18 54 13 15

Poste

Code postal : 42155 Pouilly les Nonains

T. : 04 77 66 86 80

Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 10 h 30 à 12 h 30

Transport de voyageurs

Lignes régulières :

- Roanne - Pouilly les Nonains - St Alban les Eaux

- Roanne - Pouilly les Nonains - Renaison

Renseignements : Roannais Agglomération

T. : 04 26 24 92 85 - www.roannais-agglomeration.fr

Culte

Paroisses

Pouilly et St Martin de Boisy : contacter la cure de Renaison

T. : 04 77 64 40 11

Bibliothèque

Permanences les mardis et vendredis de 15 h 45 à 18 h et le 1^{er} samedi de chaque mois de 10 h à 12 h.

T. : 04 77 63 93 68

E-mail : bibli.pouillynonains@aliceadsl.fr

Santé

Maison médicale

11 allée Ninon, Pouilly-les-Nonains,

- **Ostéopathe D.O.** - T. : 06 19 10 87 71

- **Cabinet d'infirmière** - T. : 06 75 94 31 19

- Permanence d'un **pédicure podologue** un mercredi après-midi par mois : prise de RDV au 04 77 71 54 70

- **Esthéticienne** - T. : 06 82 25 14 79

Pharmacie

DEMEURE BESSON

du lundi au vendredi : 8h30-12h30 /15h-19h30

samedi : 8h30-12h30

371, route de Roanne - T. : 04 77 66 95 58

Social

Assistante sociale

Secrétariat - T. : 04 77 23 24 90

Permanences : Mardi de 13 h 30 à 16 h 30 au local social de Renaison, 213 rue de Gruyères

Crèche multi-accueil "Le Jardin aux Câlines"

52 rue de Montgivray - T. : 04 77 66 80 00

E-mail : creche@pouilly-les-nonains.fr

du lundi au vendredi de 7 h 15 à 18 h 45

RAM (Relais Assistants Maternels de l'ouest roannais)

T. : 06 70 15 20 76 - ram.pouilly@roannais-agglomeration.fr

Conciliateur de justice - M. PRUNARET

T. : 04 77 67 98 53 ou 04 77 64 40 62 (mairie de St-Haon le Château)

Médiatrice - Mme GAUBERT - T. : 04 77 23 85 55

(sous-préfecture de Roanne)

Education

Ecole maternelle - T. : 04 77 66 87 11

Ecole élémentaire Pierre Collet - T. : 04 77 66 81 64

Restaurant scolaire - T. : 04 77 66 96 51

Etudes - A l'école élémentaire de 16 h à 16 h 45

Garderies

Maternelle : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h/8h20, 11h45/12h30, 13h-14h, 16h/18h30
mercredi : 7h/8h35, 11h45/12h30

Elémentaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h/8h05, 11h30/12h30, 13h-13h35, 16h45/18h30
mercredi : 7h/8h50, 12h/12h30

Centre de loisirs intercommunal

T. : 04 77 66 86 68 ou 04 77 66 27 55

Pendant les vacances scolaires

Accueil des mercredis après-midi : 11h30/18h30 à Lentigny et Renaison. Deux formules d'inscriptions : Repas + après-midi ou après-midi.



Bernard THIVEND Maire

Vice-Président de
Roannais Agglomération

Editorial du Maire :

Les vacances estivales ne sont plus qu'un lointain souvenir. Près de 250 enfants ont repris le chemin de l'école. La forte hausse des effectifs, constatée à l'école élémentaire, a conduit les parents d'élèves à se mobiliser pour obtenir l'ouverture, à titre provisoire, d'une 7^{ème} classe.

Il fallut, pour l'héberger, transformer dans l'urgence la salle de garderie nouvellement aménagée par nos services.

Cette trêve estivale a été mise à profit pour réaliser des travaux importants dans nos bâtiments. Une salle de classe de la maternelle a été rénovée ainsi que le restaurant scolaire. Le secrétariat de mairie a été entièrement réaménagé pour offrir fonctionnalité et esthétique.

Après quelques retards, les travaux de réfection de la rue des marronniers sont en voie d'achèvement. Ce chantier important, conduit conjointement par Roannaise de l'eau, le Syndicat Intercommunal des énergies de la Loire et la commune, a permis de remplacer l'ensemble des réseaux humides et secs et de refaire la chaussée. La pose d'un caniveau central et l'installation de nouveaux lampadaires donnent à cette voie un caractère plus urbain.

En septembre, des manifestations festives, culturelles et sportives ont rythmé la vie de notre village. Nos associations ont déployé beaucoup d'énergie et d'enthousiasme pour orchestrer ces événements générateurs de lien social.

Le festival Aquarelle, organisé par le Cercle Artistique Indigo, a encore connu un franc succès populaire. Cette manifestation s'est déroulée, pour la première fois, dans la salle multisports mise à disposition par Roannais Agglomération. Cette salle a offert aux peintres un espace spacieux et adapté permettant de mieux valoriser leurs œuvres et surtout les préservant des aléas de la météo.

Le club de basket St Léger-Pouilly fêtait ses 50 ans d'existence. C'était l'occasion de retracer son histoire, de rassembler ses forces vives et de permettre à ses glorieux anciens de se retrouver. En point d'orgue de cette journée, nous avons assisté à un match de basket handisport. Nous avons eu le plaisir de voir évoluer Perrine COSTE, membre de l'équipe de France, qui a obtenu le précieux sésame pour participer aux prochains jeux paralympiques de Rio.

Le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine a choisi symboliquement le bourg de St Martin de Boisy comme lieu de départ d'une randonnée pédestre empruntant un tronçon de l'itinéraire retenu pour relater la vie de Saint Martin, ancien évêque de Tours. Ce chemin, la Via Sancti Martini, reliant Szombathely, sa ville natale en Hongrie, à Tours, la ville de son tombeau, traverse précisément notre commune. Gageons que de nombreux pèlerins emprunteront bientôt ce chemin.

Le présent bulletin relate, de manière plus exhaustive, l'actualité du moment.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bernard THIVEND

SOMMAIRE

1 - Le mot du Maire

2 - Délibérations du Conseil Municipal

4 - Commissions

6 - CCAS / Paroisse

7 - Pouilly info

9 - Etat Civil

10 - La Vie Associative

11 - Commission Bâtiments

12 - Commission Enfance/Scolarité

14 - Photo des Classes en 5

15 - La Vie Associative

24 - Agenda

Bâtiments :

Fixation du loyer de l'ancien local du Syrtom place Antoine Déroche

Ce local est libre depuis le 1^{er} février 2015. La commune percevait un loyer mensuel de 242.80 € hors charges. Il est décidé de le mettre à la location au prix de 350.00 € charges comprises.

Choix du prestataire pour l'entretien des chaudières des bâtiments communaux

Le contrat liant la Mairie au prestataire actuel étant arrivé à échéance, quatre entreprises ont été contactées.

Les entreprises Desbenoit, Thermi Dépannage et Thermi Services ont présenté une offre.

Le Conseil municipal a retenu la proposition moins-disante, Thermi-Dépannage (celle de l'entreprise Desbenoit n'étant pas conforme au cahier des charges) pour la période du 18 septembre 2015 au 17 septembre 2018.

Voirie :

Choix de l'entreprise pour cheminement piéton

Le Conseil municipal a inscrit, au budget 2015, l'aménagement d'un cheminement piéton entre l'allée des Pothiers et l'abri bus situé rue des Monts de la Madeleine.

Ces travaux ont fait l'objet d'une demande de subvention au titre des amendes de police.

Le Conseil municipal a retenu l'entreprise Page, moins-disante, pour un montant de 13 970.00 € HT.

Urbanisme :

Débat sur les orientations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) doit respecter les orientations du SCOT (Schéma d'Orientation Territoriale) du Roannais, ce qui implique pour la commune une forte réduction de la construction. Le nombre de logements à l'horizon 2030 est de 113, le besoin foncier total étant de 2.38 ha. Les propositions d'orientations sont les suivantes :

- Promouvoir un développement respectueux de l'environnement, repenser le développement urbain et conforter la qualité du cadre de vie.
- Valoriser les potentiels économiques locaux
- Préserver l'environnement et valoriser le patrimoine communal

Le Conseil municipal a débattu des orientations générales du PADD, la tenue de ce débat est formalisée par la présente délibération à laquelle sera annexé le projet de PADD.

PLU : instauration du sursis à statuer

Par délibération du 8 avril 2014, le Conseil municipal a décidé de prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire de la commune.

Vu l'avancée des réflexions portant sur le développement de la commune et devant se traduire dans le PLU, le Conseil municipal, après en avoir délibéré a décidé d'instaurer le sursis à statuer pour toutes les demandes d'autorisation d'occupation des sols ou la réalisation de projets d'aménagement ne correspondant pas aux objectifs du futur PLU ou de nature à compromettre son exécution.

Le sursis à statuer est instauré jusqu'à ce que le PLU soit opposable.

Approbation du projet de périmètre et du programme d'actions du PAEN

Les départements ont la possibilité d'intervenir sur le foncier périurbain en exerçant leur compétence de protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains à l'intérieur de périmètres d'intervention désignés PAEN.

Sur le territoire de l'Ouest Roannais, un important travail partenarial, animé par Roannais Agglomération, a permis de proposer un périmètre PAEN de 10 013 ha répartis sur les communes d'Ambierle, Lentigny, Pouilly les Nonains, Renaison,



Vente de fromages, de viande, de porc et de charcuterie fermière

654 route Napoléon - 42155 Pouilly les Nonains

Tél. 04 77 66 85 31

Ouverture du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Dimanches et jours fériés de 8 h à 12 h



St Alban les Eaux, St André d'Apchon, St Haon le Châtel, St Haon le Vieux, St Jean St Maurice sur Loire, Villemontais et Ouches.

La délimitation du périmètre sur la commune résulte d'un travail de diagnostic et d'analyse réalisé en concertation avec les acteurs locaux et validé par le comité de pilotage du projet.

Ce travail a également permis d'élaborer un projet de programme d'actions qui recense l'ensemble des outils existants et adaptés aux problématiques mises en évidence (agricholes, foncières, environnementales). Prévu pour cinq années, il répond aux objectifs suivants :

- Amélioration des conditions d'exploitation agricole
- Préservation et renforcement de l'économie agricole
- Amélioration de la relation agriculteur/citadin
- Préservation des espaces naturels et des paysages
- Mobilisation des acteurs du projet.

Le Conseil municipal a décidé d'approuver le projet de périmètre PAEN présenté.

Enfance et scolarité :

Modification du règlement et du projet d'établissement de la crèche "le jardin aux câlins"

Le règlement de fonctionnement de la structure ainsi que son projet d'établissement devant être mis à

jour, des documents établis par la commission enfance, les parents délégués et la directrice de la crèche ont été transmis à la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), à la Protection Maternelle et Infantile (PMI), ainsi qu'aux élus.

La CAF et la PMI ont entériné ces documents.

Les principales modifications du règlement concernent la mise en place de critères d'admission, les conditions d'accueil des enfants et les inscriptions pour la crèche-école.

Le Conseil municipal a approuvé le règlement de fonctionnement et le projet d'établissement.

Choix du prestataire pour l'équipement informatique de l'école élémentaire

Un cahier des charges a été établi pour l'achat de 15 ordinateurs portables, d'une armoire de rangement, de trois tableaux blancs interactifs et de visualiseurs.

Il a été transmis à trois entreprises : Infoformation, Speed Informatique, Média Informatique.

Après examen et délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de retenir l'entreprise la mieux-disante, Infoformation pour un montant de 10 361.99 € HT.

Remplacement d'un ordinateur

Le remplacement de l'ordinateur de la directrice de l'école élémentaire s'avérant nécessaire, un devis a été demandé à trois prestataires. C'est l'offre d'Infoformation qui a été retenue pour un montant de 454.80 € TTC.

Choix du prestataire pour la fourniture des repas au restaurant scolaire / Fixation du prix du repas

Le contrat liant la mairie à la société Coralys est arrivé à échéance au 31 juillet 2015. Un avis d'appel à candidatures a été lancé par voie de presse. Trois entreprises se sont manifestées : Coralys, Millet et Elior. Un descriptif précisant le système de livraison souhaité, la composition des menus, ainsi que la durée prévue du contrat, leur a été transmis.

Le Conseil municipal a retenu la proposition moins-disante, soit celle d'Elior pour la fourniture des repas au restaurant scolaire au prix de 2.90 € TTC le repas, pain compris. Une convention a été signée pour l'année scolaire 2015-2016.

Pour la vente des repas, les tarifs existants sont maintenus :

3.77 € le prix de vente d'un repas au restaurant scolaire.

4.50 €, le prix de vente d'un repas lorsque l'achat a lieu en dehors des périodes fixées mensuellement par la Mairie.

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
BATIMENT
CHAUFFAGE



thierry Aupol

17, impasse des Jardins
42153 RIORGES

Portable 06 07 05 23 62
Tél. 04 77 67 72 21
Fax 04 77 67 72 23

salon coup'tiff

possibilité à domicile le mardi

61, rue des Monts de la Madeleine
42155 Pouilly les Nonains
Tél. 04 77 66 87 64

NON STOP
VENDREDI ET SAMEDI

VOIRIE

Le chantier de la rue des Marronniers est maintenant terminé et la commission remercie tous les riverains pour leur patience.

Trois acteurs sont intervenus pour réaliser cet aménagement :

- Roannaise de l'eau avec l'entreprise LMTP a modernisé le réseau d'eau potable et a mis en séparatif les réseaux d'assainissement des eaux pluviales et usées.
- Le Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire (SIEL) a procédé au renouvellement de l'éclairage public.
- La commune de Pouilly les Nonains avec l'entreprise Eurovia est intervenue pour refaire la chaussée et mettre en place un caniveau central. Le changement de profil de

la rue (en forme de V) permet d'éloigner l'eau des façades tout en facilitant son évacuation.

Le sens de circulation de la rue des Marronniers ne sera pas changé dans l'immédiat. Une consultation des riverains sera organisée en 2016 pour connaître leur avis sur une éventuelle adaptation.

En parallèle à cet aménagement, la commune a fait réaliser par l'entreprise Page un cheminement piéton entre l'allée des Pothiers et le trottoir de la rue des Monts de la Madeleine pour permettre une sécurisation des enfants jusqu'à l'arrêt de car. Ces travaux ont été subventionnés par l'État sur la ligne "Amendes de Police".

L'année 2016 sera l'année de finalisation du futur plan local d'urbanisme (PLU) de la commune. Le bureau d'études Aptitudes Aménagement travaille actuellement à la rédaction du règlement des différentes zones. Ce travail vous sera présenté au cours d'une réunion publique début 2016.



CADRE DE VIE

Place de parking réservée

Une place de parking pour personne handicapée a été aménagée rue de Montgivray, à proximité de la salle Laurencery, de l'école maternelle et de la crèche.

Nous ne pouvons que déplorer le fait que cette place soit souvent utilisée par des personnes valides.

Or il existe un grand parking à proximité.

Par respect pour les personnes handicapées, nous demandons à chacun de faire preuve de civisme et de laisser cette place libre.

De même, le trottoir devant les portes des cuisines de la cantine ne doit pas servir de lieu de stationnement.

Ces incivilités sont susceptibles d'être verbalisées.



Incivilités

Nous déplorons les incivilités diverses dont est victime notre commune, et en particulier les vols, dont le coût n'est pas anodin : en 2015, 160 € pour les fleurs, 182 € pour le cendrier extérieur et 130 € pour le garage à vélos. A cela s'ajoute la charge supplémentaire de travail pour les agents communaux ...

"Zéro phyto"

L'objectif "Zéro phyto" consiste à ne plus utiliser aucun produit chimique pour l'entretien des communes et des espaces privés.

La disparition de l'usage des pesticides induit la mise en œuvre de méthodes alternatives, notamment le retour au désherbage manuel.

Pour maintenir notre commune dans un état constant de propreté et d'hygiène, il convient que chacun s'investisse et procède au nettoyage du trottoir situé devant son habitation.

Cela suppose de le désherber régulièrement (sans produits chimiques bien sûr !) et, s'il s'agit d'un accotement herbeux, de veiller par fauchage à préserver un espace de passage.

INFORMATION, COMMUNICATION

Exposition

“les femmes pendant la guerre”



La mairie de Pouilly les Nonains propose cette exposition dans le cadre de la commémoration de la guerre 14-18.

Elle sera ouverte au public du lundi 9 au samedi 14 novembre, aux horaires suivants :

Lundi : 8h30-12h

Mardi : 8h30-17h

Mercredi (11 novembre) :
14h-17h

Jeudi et vendredi :
8h30-12h
13h30-17h

Samedi : 8h30-11h30
14h-17h

L'inauguration est prévue le 11 novembre à 11h30 à la Mairie.

Panneau d'affichage électronique

Depuis un an maintenant, un panneau d'affichage est installé sur la place Antoine Déroche.

Présidents d'associations, n'hésitez pas à transmettre au secrétariat de mairie les informations que vous souhaitez partager concernant votre association (dates des manifestations, résultats sportifs ...).



VIE ASSOCIATIVE

Depuis le mois d'avril, de multiples événements sportifs et culturels ont rythmé la vie de notre commune :

En mai a eu lieu la traditionnelle fête patronale avec les forains et la course cycliste.

Le 6 juin, 32 personnes se sont rendues à Montgivy dans le cadre du jumelage où elles ont pu découvrir le métier de vannier. Après un copieux repas, certaines ont choisi la visite des jardins de la maison de George SAND et d'autres celle de l'abbaye de St Sulpice.

Le 13 juin l'inauguration, des terrains de tennis nouvellement restaurés nous a offert une démonstration de haut niveau de deux joueurs roannais ainsi que de Stéphanie, joueuse handisport.

Il aura fallu beaucoup d'énergie à l'association Horizon pour acheminer un container de plus de 800 cartons à l'orphelinat Zazakély de Madagascar.

En football, l'équipe féminine a effectué une très belle fin de saison, ainsi que l'équipe fanion qui a remporté la coupe Intersport.

Fin juin sonnait la fin de l'année scolaire et associative avec les différentes fêtes des écoles et le gala gym-danse.

Le 17 juillet, nous avons pu découvrir la harpe, lors du concert donné en

l'église de Pouilly par Agnès CLEMENT dans le cadre du festival des Monts de la Madeleine.

La fête des classes, dont l'organisation a été prise en main avec brio par le comité des fêtes, et les tournois U11 et U13 de football donnaient le ton de la rentrée associative.

Beau succès pour le festival Aquarelle qui cette année s'est déroulé à la salle multisports. Cette même salle recevait la semaine suivante la célébration du cinquantenaire du club de basket St Léger/Pouilly.

La commune a fait l'acquisition d'une remorque permettant de transporter et de stocker ses deux barnums, cela permet d'éviter de multiples manipulations (27 sorties en 2014).



Lors des différentes manifestations, nos agents apportent un soutien logistique et technique important, je tiens à les remercier au nom du monde associatif.

Des travaux de ré-engazonnement des deux surfaces de buts du terrain de football honneur ont été effectués.

Bonne saison sportive, culturelle et artistique à toutes et à tous !

Laurent FROMENT

C.C.A.S.

Aide aux étudiants

Le CCAS renouvelle son aide en faveur des étudiants.

Afin d'aider un plus grand nombre d'étudiants, les membres du CCAS ont revu les quotients familiaux à la hausse pour l'attribution des aides :

- Si votre QF se situe entre 0 et 400, une aide de 300 € peut être accordée,
- Si votre QF se situe entre 401 et 650, une aide de 250 € peut être accordée,
- Si votre QF se situe entre 651 et 800 €, une aide de 200 € peut être accordée,
- Si votre QF est supérieur à 800 €, aucune aide ne sera accordée.

Vous pouvez retirer les dossiers en mairie jusqu'au 17 novembre.

Les justificatifs demandés sont :

- Certificat de scolarité pour l'année 2015-2016,
- Justificatifs de vos revenus éventuels ainsi que ceux de vos parents (3 dernières fiches de paye, avis d'imposition 2014),
- Aides CAF ou autres organismes,
- Justificatifs de prêts (échancier, tableau d'amortissements...),

- Bail ou quittance de loyer « étudiant »,
- Notification de l'allocation logement attribuée à l'étudiant,
- Notification d'attribution des bourses d'étude.

Aide aux personnes en difficulté passagère

Si vous rencontrez une difficulté pour payer une facture, votre loyer, la taxe d'habitation ou autre, le CCAS peut éventuellement vous apporter une aide ponctuelle. Les dossiers de demande d'aide sont à retirer au secrétariat de mairie.

Les membres du CCAS sont également à votre disposition pour vous apporter une écoute attentive, alors n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Goûter des anciens

Le goûter des anciens aura lieu le samedi 21 novembre. Les personnes âgées de plus de 70 ans recevront une invitation. Celles qui ne la recevraient pas peuvent contacter la mairie.

Les personnes ne pouvant se déplacer, recevront la visite des conseillers municipaux accompagnés par les membres du CCAS le samedi 19 décembre.

PAROISSE SAINTE MADELEINE EN CÔTE ROANNAISE

Comme vous le savez, le Père Jean-Claude DUCREUX, à notre service depuis 7 ans, a été nommé vers une autre mission ; il résidera 6 rue de la Charité à Roanne. Voici ses mots sur la feuille à l'écoute de cet été 2015 : *"Merci au Père ROUILLET et à mes confrères du Doyenné, ainsi qu'aux élus des 14 clochers, merci à chacun et chacune de vous. Je vous emporte dans mon cœur"*.

Que nous soyons pratiquants ou non, il avait su toucher bien des cœurs lors des eucharisties de semaine ou du dimanche, lors de célébrations de baptême, mariage et funérailles. Nous lui disons un grand merci. A la suite du Père GIRAUD qui avait créé la paroisse Sainte Madeleine aux 14 clochers, par son action quotidienne, il a structuré la paroisse en créant des relais sur les villages permettant à tous et toutes d'exister, ainsi que de nombreux services au sein de celle-ci. Il a su appeler, à nous de continuer dans la même direction avec notre nouveau curé venu de Lyon, le Père Jean-Luc BARITEL.

Il arrive, il découvre peu à peu sa paroisse, comme le disait le père DUCREUX, dans ses dernières messes : *"Faites-lui un bon accueil, aimez votre curé. A vous Père Jean-Luc, soyez le bienvenu."*

Vous êtes natif des Monts du Beaujolais où le vin nouveau sera tiré et fêté bientôt. Vous voici sur les coteaux et les terres agricoles de la Côte Roannaise. Que chacun et chacune vous aident dans ce tout nouveau poste de curé. Il y aura encore des vendanges à faire et du blé à semer sur

la paroisse Sainte Madeleine. Merci Père Jean-Luc d'avoir accepté cette mission. Belle route sur les chemins de notre belle région.

Une parole du Pape François : *"Que l'église soit le lieu de la miséricorde et de l'espérance de Dieu où chacun puisse se sentir accueilli, aimé, pardonné, encouragé à vivre selon la vie bonne de l'Evangile"*.

Marie-Thérèse MONTROUSSIER



Brûlage interdit

Une circulaire préfectorale rappelle que les déchets végétaux issus de l'entretien des jardins privés sont assimilés à des déchets ménagers. A ce titre, le règlement sanitaire départemental, dans son article 84, interdit le brûlage à l'air libre.

La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel est interdite.

La déchèterie est à votre disposition "allée du Mardeloup" à Pouilly les Nonains.

Utilisation des engins de jardinage à moteur

(Tondeuses, taille haies ...)

L'utilisation d'engins à moteur est réglementée. Les jours et horaires à respecter sont les suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

La rue des Hirondelles fête ses 15 ans

Comme chaque année, les résidents de la rue des Hirondelles se sont retrouvés pour leur 15^{ème} fête des voisins.

A cette occasion, la soirée a débuté au restaurant, le samedi soir et s'est prolongée tard dans la nuit.

Le dimanche, tout le monde s'est réuni autour d'un buffet froid.

Ce sont les 50 ans de mariage de Lucette et Pierrot qui ont clôturé ce week-end convivial.

Déjà le rendez vous est donné pour 2016 ...



18 avenue Augustin Dupré
42000 Saint Etienne
04 77 01 33 55

cidff42@cidff42.fr • www.cidff42.fr

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Les permanences du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles sont ouvertes à tous et sont gratuites. La juriste répond aux questions de droit, concernant notamment les types de contrat de travail et les ruptures, les discriminations, les congés maternité et paternité, le congé parental, les formes d'union et de séparation, l'autorité parentale, les violences, etc.

Pour les permanences à Roanne, prendre rendez-vous en appelant au :
04 77 44 09 60 (Parc des Sports),
04 77 44 27 80 (Mayollet),
ou au 04 77 01 33 55 (siège du Cidff).

ETS SERRAILLE SAS

61, rue Georges Mandel ZI MATEL 42300 ROANNE

Installation - entretien - dépannage
chauffage gaz - fuel -solaire

Tél : 04.77.68.39.13
Fax : 04.77.72.51.31
Email : ets.serraille@wanadoo.fr

Installation et dépannage
Plomberie Sanitaire
Couverture - Zinguerie

Attraction
CANAPÉ

SHOW-ROOM
de
1000m²

NEUFS & OCCASIONS

Ouvertures :
vendredi 14h30-19h00
samedi 9h30/12h - 14h30/17h
et sur RDV

354 route de Roanne-42155 Pouilly-Les-Nonains
06 07 30 80 85

Déclaration de rucher

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tous les animaux, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers.

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1^{er} novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS (Groupement de Défense Sanitaire).

Merci pour les abeilles !

Demande d'acte de naissance sur internet

Nous vous rappelons que les demandes d'acte de naissance en ligne sont gratuites.

Nous vous conseillons d'aller sur le site : mon.service-public.fr.

Inscriptions sur la liste électorale

Les personnes désirant s'inscrire sur la liste électorale doivent se présenter en mairie avant le 31 décembre, munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Elections régionales

Les élections régionales auront lieu les **6 et 13 décembre 2015** afin d'élire les conseils régionaux pour un mandat de six ans.

Ces élections sont les premières dans le cadre des régions redécoupées.

Nous vous rappelons que pour participer à une élection, vous devez vous présenter au bureau de vote indiqué sur votre carte électorale et **prouver votre identité** en présentant l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire (en cours de validité)

- Carte vitale avec photo (en cours de validité)
- Carte de famille nombreuse (en cours de validité) délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (en cours de validité)
- Livret de circulation (en cours de validité)
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (en cours de validité)
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (en cours de validité)
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d' élu local avec photo (en cours de validité)
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (en cours de validité)
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire (en cours de validité)



JYM info



services informatiques

Formation – Dépannage – Vente – Installation

06 98 29 43 79

04 77 66 86 89

jym@jyminfo.net

Jean-Yves Machillot

42155 Pouilly les Nonains

www.jyminfo.net



CS N° 8726027
Caducé de l'Arbre n° 90

ARBIOPHYT D. PERRIER

Élagage Abattages Délicats Rognage de souches

ZA de Mardeloup

42155 POUILLY LES NONAINS

Tél. : 06 08 51 33 12 - Fax 04 34 34 02 10

Mail : arbiophyt@orange.fr



Naissances

Gabriel BALANDRAS	15 mai
Charlie LAPIERRE	25 mai
Raphaël POUCHETTE	9 juin
Ambre THIMONIER-ROUZET	17 juin
Lina OZBIDAK	18 juin
Elisa DELHOMME	19 juin
Léna BLANCO	29 juillet
Andrea RUIZ JIMENEZ	19 août
Eva EYCHENNE	29 septembre
Clément EYCHENNE	29 septembre
Jules DUPRE	30 septembre

Mariages

LARBOURÉ Lénéaïc et BAUDINAT Christelle	23 mai
BENETIERE Julien et COPPERE Maeva	13 juin
MONAT Jean-Charles et CHAMBONNIER Lucie	13 juin
VERNAY Renaud et KMIOTEK Sophie	20 juin
THIVEND Xavier et GAILLAT Perrine	20 juin
GAILLOCHET Mathieu et MAZELIER Sophie	20 juin
BONNARDOT Sébastien et CHABANON Maryline	27 juin
TAVAUD Maxime et LAURENT Marie	4 juillet
AYEL Jérôme et BECOUZE Audrey	11 juillet
GADET-LASSEIGNE Jean-François et GUYONNET Fabienne	25 juillet
CHANTELOT Bertrand et DUCARD Sophie	1 ^{er} août
NOTIN Thomas et AUBERGER Natacha	8 août
FAYARD Vincent et GRAND Cécile	29 août
BODET Guillaume et DURET Virginie	5 septembre
SLAIMI Naïm et BEROT Lorène	12 septembre
LAURENT Patrick et HERMET Magalie	12 septembre



Décès

Armande LABROSSE épouse LARGEAU	7 avril
Pia MARTZ épouse HERMER	4 mai
Simon BUISSON	24 mai
Georges FAYET	5 juillet
Marie PERROTON veuve VALOIS	11 juillet
Christophe ALMERAS	19 juillet
Marie PAIRE veuve GARDETTE	3 septembre
Marie MOUSSIÈRE épouse MAZIOUX	15 septembre

AEP Saint Louis - Emmaüs

Avec les nouvelles filières, de nouvelles directives de tri ont été données :

Nous pouvons prendre les salons de jardin sales ou défraîchis, les meubles en bois même abimés ou incomplets, les traversins, oreillers sales ou défraîchis, les matelas même sales.

Et aussi, comme auparavant, vaisselle, bibelots, livres, jouets, vêtements, chaussures, dentelles en bon état.

Nous récupérons aussi les appareils électriques, électroniques, et informatiques en état et même hors d'usage.

Pour le bien être des bénévoles, cet été, nous avons réaménagé l'ensemble de nos tables de tri. Celles-ci ont été agrandies et modifiées.

Nous nous sommes débarrassés d'éléments défectueux, ce qui nous a apporté plus d'espace pour stocker tous les cartons.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs petits enfants de bénévoles qui nous ont apporté leur gaieté et leur joie de vivre. Merci à tous ces jeunes.



Pour ceux qui l'ignorent, sachez que notre point relais est situé à proximité de la salle St Louis, rue des monts de la Madeleine.

Nous vous recommandons de bien attacher vos sacs pour les mettre dans ce container.

Notre dépôt est ouvert le 2^{ème} vendredi de 14h à 17h et le 4^{ème} samedi de 9h à 11h chaque mois.

Pour les objets encombrants, merci de téléphoner au : 04 77 67 19 45.

Un grand merci à tous nos donateurs !



“Association référente du service à la personne”

L'ADMR est composée de 12 bénévoles et 6 salariées chargées d'apporter le meilleur service tant sur le plan technique que sur le plan humain aux 60 clients bénéficiaires des communes de Pouilly les Nonains, St Léger sur Roanne et Ouches. Le réseau ADMR de la Loire s'est vu décerner la certification Afnor “Service à la personne” ainsi que la labellisation “Qualité Loire” du Conseil Général.

L'ADMR n'agit pas seule, elle intervient en liaison avec le service de soins infirmiers à domicile, le réseau et les professionnels de santé, qui ensemble aident les familles à trouver des solutions dans des situations pénibles.

Sur notre commune, l'équipe de bénévoles formées par le réseau ADMR de la Loire se tient à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être, et pour s'occuper de toutes les démarches administratives concernant une éventuelle prise en charge par les organismes sociaux, les mutuelles ou le département.

50% du coût des interventions sont déductibles des impôts.

Les intervenantes (salariées) sont formées et qualifiées selon les règles établies par la fédération départementale afin de répondre efficacement aux besoins exprimés relatifs à :

- L'aide aux personnes âgées
- L'aide aux personnes handicapées
- L'aide aux familles
- Possibilité de portage de repas
- Téléassistance : Filien

Pour tout renseignement, il vous est possible de contacter :
Mme BURNOT : 04 77 66 99 13, Mme TAILLIER : 04 77 66 94 22,
ou la Maison des services : 04 77 64 42 54 - 27 rue du Bruchet à Renaison.

Très attachée au maintien du lien social de proximité sur la commune et attentive à vos besoins, l'équipe de bénévoles vous remercie pour votre confiance et vous invite à la rejoindre si vous le souhaitez.



ASSOCIATION ADMR DE POUILLY LES NONAINS

27 Rue du Bruchet 42370 RENAISON

Tél. : 04 77 64 42 54 - Fax : 04 77 63 54 49

E-mail : mgouby@pouillylesnonains.fede42.admr.org

Un été rythmé par les travaux du secrétariat

Depuis le 17 août, nos secrétaires travaillent dans des locaux entièrement rénovés. Il s'est passé beaucoup de temps depuis l'automne 2013, période des premières concertations sur ce projet, et son aboutissement cet été. De nombreux acteurs sont intervenus afin d'orienter au mieux les décisions de la commission bâtiments validées par le Conseil municipal. Parmi eux, nous remercions particulièrement Quentin THIVEND, jeune architecte d'intérieur, intervenu bénévolement dès les balbutiements de notre projet en nous proposant trois lignes directrices dont celle qui correspond au programme final. Ensuite, de nombreuses réunions furent organisées entre les élus, les secrétaires, Mme GERossier, ergonomiste, et les fournisseurs de mobilier. Il est vite apparu évident que les meubles devaient être fabriqués sur mesure. Nous avons donc décidé de travailler avec Mme Christelle SEON, architecte d'intérieur qui suivit au mieux toutes nos remarques pour le futur fonctionnement du secrétariat. Les artisans retenus après consultation furent M. AUPOL pour l'électricité, l'entreprise SERAILLE pour la partie chauffage, plomberie, l'entreprise GARDANT pour les peintures et cloisons, BERNAY Création pour la menuiserie et la fabrication de meubles, M. VILLARD pour la téléphonie et enfin JYM Info pour la partie informatique.

Nous ne pouvons passer sous silence le travail effectué par de nombreux conseillers municipaux accompagnés du comité des fêtes et des employés communaux pour le transfert de meubles et le démontage des cloisons. La mention spéciale revient de droit à nos secrétaires qui furent mises à contribution, en travaillant dans des conditions très précaires pendant plusieurs semaines ! Impossible de chiffrer le nombre de cartons remplis, empilés dans le bureau du Maire, la salle des adjoints ou le grenier ! Impossible de chiffrer le nombre de marches avalées en hâte pour retrouver un dossier ou tout simplement échanger des documents entre collègues ! Malgré tout, Anne-Marie, Céline et Estelle surent garder leur disponibilité et leur sourire tout au long de ces semaines bien particulières. Merci Mesdames.

Le coût global de ce projet s'élève à 41 362,12 € TTC. Nous avons obtenu un soutien financier de 11 100 € de Mme Cécile CUKIERMAN, sénatrice, ainsi qu'une enveloppe cantonale de 7000 €.

En parallèle à ces travaux conséquents, **la salle de la classe maternelle** de Laurence THIOLIER (petite section) fut entièrement rénovée et de nouvelles couleurs ont été choisies par ses soins. Le revêtement fut lui aussi changé, le précédent ayant plus de 30 années de service ! Des travaux furent aussi réalisés à **la cantine**, vous trouverez plus d'informations dans un article réalisé par la commission enfance scolarité.





CRÈCHE "Le jardin aux câlins"

Nouvelle année pour le Jardin aux Câlins

46 enfants sont inscrits cette année dont 17 nouveaux. Il y a 21 filles et 25 garçons dont 50 % résident sur notre commune.

Le thème de l'année est "la cuisine".

Nous vous proposons ci-joint une des recettes préférées des enfants : **le gratin de haricots Soissons**

Ingrédients :

- 3 poireaux • 6 carottes • 250 g de haricots blancs
- 1 poivron rouge • 6 tomates pelées • persil • thym
- ail (1 gousse) • 100 g de cheddar ou cantal râpé
- 50 g de chapelure

La veille, faire tremper les haricots secs dans de l'eau fraîche pendant 12h puis les faire cuire 90 minutes.

Le jour même, faire revenir poireaux, carottes (et/ou panais), poivron et ajouter les tomates pelées.

Mixer les légumes avec les haricots cuits et assaisonner (ail et thym).

Mettre dans un plat à gratin recouvert de chapelure et de fromage.

Faire cuire 20 minutes puis mettre à gratiner sous la grille.

Ce mois-ci, nous avons encore vendu un CD "Rutabaga" pour une école de Savoie, ce qui fait 15 CD vendus depuis le début de l'année. N'hésitez pas à vous adresser directement à la crèche si vous souhaitez offrir ou vous offrir ce CD dont les chansons ont été écrites par le personnel et chantées par l'équipe et les enfants. 10 € le CD.

Pour son bon fonctionnement, le Jardin aux Câlins est à la recherche de déguisements et de livres.

ECOLE MATERNELLE

L'équipe enseignante se compose de Mme THIOLIER, enseignante des petits, Mme PAPON, enseignante des moyens et Mme ROCHE enseignante des grands et directrice de l'école.

Le personnel communal est représenté par Mme BARRET, Mme BERTHUCAT, Mme CACHET, Mme CISZEWSKI, et Mme RINALDI.

L'école accueille 85 enfants :

- la classe des petits est composée de 25 élèves
- la classe de moyens est composée de 29 élèves
- la classe des grands est composée de 31 élèves



Pendant les vacances d'été, des travaux ont été effectués dans la classe de petite section et l'école a été dotée d'un lave-linge et d'un lave-vaisselle.

Nous souhaitons à tous une excellente année scolaire.

En novembre aura lieu une prévision des effectifs pour la rentrée 2016, les parents qui ont des enfants nés en 2013 sont priés de prendre contact avec l'école qui transmettra à l'inspection académique les effectifs afin d'organiser au mieux la rentrée 2016.

Contact : Corinne ROCHE 04 77 66 87 11



RESTAURANT SCOLAIRE

Du changement au restaurant scolaire...

Durant la trêve estivale, les employés municipaux ont procédé à d'importants aménagements du restaurant scolaire. La "plonge" a été changée et un nouveau lave-vaisselle plus adapté au nombre de repas servis a été installé. La cuisine est ainsi devenue beaucoup plus fonctionnelle et ergonomique pour le personnel. Cela devenait nécessaire devant le succès du restaurant scolaire qui se traduit par une augmentation régulière des jeunes utilisateurs.

Le contrat avec la société Coralys arrivant à son terme, un appel d'offres a été lancé au printemps et le Conseil municipal a retenu la proposition du groupe Elios parmi les trois prestataires qui avaient répondu. Elios continue à assurer la livraison des repas en liaison chaude.



Bon appétit à tous nos écoliers !

ECOLE ELEMENTAIRE

162 élèves pour 6 classes (la plupart à double niveau), la nouvelle année scolaire s'annonçait difficile tant pour les enfants que pour les enseignants !

Et puis... suite à un réexamen de la situation de l'école au niveau académique et à la mobilisation des parents, une très bonne nouvelle est arrivée deux jours après la rentrée : une septième classe était accordée à l'école Pierre Collet pour l'année 2015-2016.

Parents, enseignants et élus ont aménagé en toute hâte l'ancienne salle d'informatique (qui durant l'été avait été transformée en salle de garderie car plus spacieuse) pour recevoir une classe de façon à être opérationnelle dès le lundi 7 septembre.

La garderie est retournée dans sa salle d'origine, ce qui n'est pas sans poser un problème de place. Les enfants sont en effet nombreux à la garderie depuis la réforme des rythmes scolaires et la hausse des effectifs suite aux constructions récentes sur notre commune.

La répartition définitive des classes est donc la suivante :

- CP Mme CHAUX 24 élèves
- CP-CE1 Mme JACQUET 22 élèves
- CE1 Mme SIETTEL 26 élèves
- CE2 Mme MANDON 25 élèves (Directrice, déchargée le mardi par Mme FERRARI)
- CE2-CM2 M. BLANC 20 élèves



- CM1 Mme PLANCHET et Mme DEFOND 21 élèves
- CM2 Mme MILLET 24 élèves

Les activités périscolaires ont repris sous la houlette de Jérémy GAREL, durant la pose méridienne. Comme l'an passé, Jérémy accueille et répartit les enfants en deux sessions successives de trois quarts d'heure les lundi, mardi, jeudi, vendredi. Le succès est déjà au rendez-vous !

Comme prévu au budget 2015, 3 tableaux interactifs, 3 visualiseurs, 15 ordinateurs portables ainsi qu'une armoire de rechargement mobile pour les stocker ont été installés pour compléter la première tranche d'outils informatiques de 2014.

Les enfants auront à leur disposition les moyens les plus performants pour profiter au mieux de l'enseignement de leurs maîtres et optimiser leur chance de réussite scolaire. *Nous leur souhaitons une très belle année scolaire 2015-2016.*





Tennis Club

SUCCES du 1^{er} tournoi OPEN sur la commune

Cette année 2015 restera inoubliable pour le club de tennis de Pouilly.

Après les bons résultats des différentes équipes en championnat de la Loire, l'équipe féminine accédera en 2016 pour la première fois au championnat 3^{ème} division. Félicitations à toute l'équipe.

Toutes les autres équipes, masculines, se maintiennent dans leur division respective.

Le samedi 13 juin a eu lieu, en fin d'après-midi, l'inauguration des deux nouveaux courts avec les présences de M. Bernard THIVEND maire de la commune, M. Laurent FROMENT responsable de la vie associative, M. Jean-Yves BONNEFOY Vice-Président du Conseil Départemental de la Loire en charge des sports, et pour le côté sportif, de Gilles CHAPUY, président du club et de Didier PICARD, président du comité de la Loire de tennis.

Une démonstration de tennis handisport a été présentée avant la découpe du ruban qui a été remis à chacun des officiels. Un vin d'honneur est venu conclure cette agréable journée.



Pour une première, ce fut un SUCCES. Le comité de tournoi partait un peu dans l'inconnu pour la première édition de son tournoi de fin juin à mi juillet, mais les doutes furent vite levés. 73 participant(e)s ont foulé les nouveaux courts et ont été enchantés de l'organisation et du déroulement du tournoi, ainsi que des conditions de jeux (hormis la canicule).

Le club a été présent dans la finale consolante femmes (victoire de Typhen HELARY) et dans la finale consolante hommes 100% Pouilleroise (victoire de Gilles CHAPUY face à Adrien CLAIRET).

Le comité de tournoi a déjà plein d'idées nouvelles pour la deuxième édition dont les finales auront lieu le mercredi 13 juillet en semi nocturne.

Palmarès du tournoi 2015 :

- Open féminin :
Adèle BOURQUIN bat
Julie GOUTAILLER
- Open masculin :
Samy BAKKAR bat
Sébastien PIERRE
- Meilleur parcours féminin :
Mélanie PETIBOUT 4 tours
- Meilleur parcours masculin :
Valentin STEINMETZ 11 tours
- Consolante femmes :
Typhen HELARY bat Yvette VIAL
- Consolante hommes :
Gilles CHAPUY bat Adrien CLAIRET



Le Temps de Vivre

Après deux mois de vacances, le club a repris ses activités le jeudi 10 Septembre : tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis du mois avec belote, tarot, scrabble ou autres jeux.

Le prochain repas se fera avant les vacances de Noël. Le club lance une invitation à tous ceux qui veulent se détendre un après-midi, ils seront les bienvenus.

Concessionnaire



DAIHATSU



SSANGYONG

Garage **AYEL** Roanne Automobile

5 impasse Victor Hugo
et 55 rue St Alban 42300 ROANNE



ccial : **04 77 67 18 68**

SAV : **04 77 71 32 16**

contact@automobile-ayel.com



Bibliothèque "Autour du livre"

Septembre est souvent associé à la rentrée des classes, l'automne qui arrive, le départ des oiseaux migrateurs pour des climats plus doux... Mais c'est aussi la rentrée littéraire avec 589 romans, français ou traduits, qui s'offriront cet automne en librairie !

Notre petite bibliothèque municipale ne pourra pas tous vous les proposer ! Mais nous allons acheter quelques nouveautés qui, nous l'espérons, vous feront passer de bons moments de détente

Si vous n'êtes pas encore inscrits à la bibliothèque, nous vous rappelons nos heures d'ouverture :

- Le mardi de 15h45 à 18h
- Le vendredi de 15h45 à 18h
- ET LE PREMIER SAMEDI DU MOIS DE 10H à 12H (...avec café et petits gâteaux)

Et pour que vous n'ayez pas à chercher, vous trouverez ci-dessous les samedis concernés :

7 novembre, 5 décembre, 2 janvier, 6 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai, 4 juin, 2 juillet

Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, l'équipe de la bibliothèque a mis en place un service de "Portage de livres à domicile"

Si vous êtes intéressé(e)s par ce service et pour plus de renseignements, merci de bien vouloir contacter Mme SAINT-ANDRE (06 08 35 04 92).

Depuis plusieurs années, nous recevons une fois par mois les élèves de l'école élémentaire et nous sommes ravis d'accueillir une 7^{ème} classe cette année.

Comme à l'accoutumée, nous essaierons de répondre le plus largement possible aux demandes des enseignants.

Et n'oubliez pas : "Les livres nous obligent à perdre notre temps d'une manière intelligente".

Comité des fêtes

Cet été les activités du Comité des Fêtes ont été nombreuses et innovantes :

- L'aide à la démolition du secrétariat,
- L'organisation de la Fêtes des Classes, brillant succès - avec la ferveur des 20 ans - et son barbecue (140 personnes). Célia, Ambre et Gabriel, bébés nés en 2015, ont ouvert le défilé des classes en 5, accompagnés en musique par les Fifres roannais. Ils étaient suivis des 10 ans en Egyptiens, des 20 ans déguisés sur le thème du jardin, d'un clown quarantenaire, de trois Daltons de 50 ans, et des 60 ans ayant revêtu la tenue de moine ou de religieuse.
- L'aide à l'organisation du Festival AQUARELLE où la logistique nous appartenait. Belle manifestation où de très nombreux visiteurs ont apprécié les œuvres mais aussi le site d'accueil (surtout avec le temps maussade).

Une date importante à retenir le **14 Novembre 2015** avec le **TELETHON**, ses festivités et la confection du boudin à l'ancienne. Nous comptons sur votre générosité.

Grâce à vous la science progresse. MERCI.

C'est avec un immense plaisir que je remercie toute l'équipe du Comité des Fêtes pour sa disponibilité, son dévouement, ses compétences et son respect mutuel dans toutes les activités au sein de notre commune.

Marie-Pierre FAYOLLE

1974 - 2015 : 41 ans d'une famille à votre service !



MARBRERIE
• Monuments neufs tous granits et pierres calcaires
• Rénovation
• Caveaux traditionnels et préfabriqués
• Gravure

CONTRATS
OBSEQUES
A partir de devis personnalisés comprenant toutes les prestations et fournitures nécessaires à un service funéraire.

Au 1^{er} Rond-Point à RENAISON - 04 77 64 21 21

Ets CHRETIEN J.C.

Serrurerie, Métallerie, Ferronnerie d'art,
Portails, Garde-corps, Escaliers,
Volets roulants, Automatismes



48 rue Bravard - BP 90051
42312 Roanne
Tél. 04 77 70 22 60
chretien.jchristophe@orange.fr

Gym danse

Avec plus de 170 adhérents, le club gym-danse est en pleine forme ! Si vous voulez l'être aussi, voici le programme des cours proposés :

- Gymnastique
lundi 19h45 - 20h45
jeudi 10h - 11h (gym douce)
- Zumba
mercredi 19h15 - 20h15
- Country
mardi 20h30 - 21h30
jeudi 20h30 - 21h30
- Hip-hop
mardi 17h45 - 18h30 et 18h30 - 19h30 (enfants)
jeudi 18h - 19h et 19h - 20h (enfants)
- Modern-jazz
lundi 18h30-19h30



Tennis de table

En route pour une nouvelle saison, la 19^{ème} !

Les entrainements ont repris le 1^{er} septembre et se dérouleront tous les mardis soir à partir de 18h30 (début des entrainements dirigés à 18h45).

Il est possible de se passer des entrainements dirigés dans la limite des tables disponibles.

A partir de 20h45 : entrainement libre et facultatif pour tous.

Depuis l'attribution d'un local de rangement, nous avons renouvelé quelques tables.

Côté sportif :

Après une fin de saison décevante, nous visons le maintien de l'équipe 1 en D1. Nous attendons le ou les joueurs capables de nous emmener au-delà de la D1, peut-être viendront-ils de l'extérieur ou de notre vivier de jeunes ! L'équipe 2 va repartir à l'assaut de la D1.

Pour faire face au problème d'effectif, nous n'engageons que 5 équipes au niveau départemental. Notamment une équipe en D4 pour permettre aux jeunes qui ont récemment rejoint l'association de pouvoir en découdre.

Pour cette nouvelle saison, l'association produira les deux manifestations que vous ne trouverez nulle part ailleurs :

- Le fameux tournoi "Destroyed" (traduisez par dégingué) **le 13 février**, où chaque joueur doit jouer avec une raquette qui lui est imposée par tirage au sort, toutes pires les unes que les autres. Ce concept fait de ce tournoi une rencontre où tout le monde a sa chance et où la bonne humeur est garantie.

- Et bien sûr l'incomparable paëlla dansante (oui c'est possible !) **le 5 mars**. Demandez aux joueurs du club vos invitations !

Venez nombreux à ces manifestations, les bénéfices de ces soirées sont destinés à acheter du matériel, à l'entretenir et à participer à la formation des jeunes (emploi d'un entraîneur, participation financière aux stages de formation, financement des déplacements éloignés).

Voici les dates des matches à domicile, n'hésitez pas à venir nous encourager à la salle multisports le dimanche matin : 04/10, 08/11, et 29/11, 17/01, 31/01, 28/02, 13/03, 20/03, 03/04, 01/05

Le spectacle est garanti et c'est gratuit !

Avec 16 tables de compétition et un robot nous avons les moyens d'accueillir du monde à l'entraînement où jeunes et moins jeunes, loisirs et compétitions se mêlent.



Contacts :

A la salle aux heures d'entraînement
Robert GOUTTEBARON 04 77 66 90 57,
gouttebaronr@free.fr

François TOBO francois.tobo@sfr.fr

Amicale du Personnel

La soirée théâtre de l'amicale avec les copains du Champala aura lieu le **samedi 23 janvier 2016** à 20h à la salle des fêtes. Il y aura des permanences de vente, à la gare du Tacot, les samedis 10 et 16 janvier de 10h30 à 12h.

ASPN foot

La saison dernière s'est terminée en beauté pour le club avec la victoire en finale de la coupe Intersport face à Bussières sur le score sans appel de 5 à 1. Grosse performance des joueurs d'Alex LAROCHE : avec une sixième place en championnat, on peut qualifier leur parcours de très bon.

Excellent aussi pour notre équipe féminine, qui termine championne de la Loire, mais qui s'incline malheureusement en finale de la coupe de la Loire sur le score de 2 à 1. Les finales ne réussissent décidément pas à nos filles !

Belle saison pour l'ensemble des autres équipes, des plus jeunes au plus anciens ...

En ce début de saison 2015/2016, le tournoi jeunes qui s'est déroulé le samedi 5 septembre a vu 18 équipes fouler la pelouse. Le challenge Pierre GAUDARD a été remporté par le club d'Est Roannais, tandis que Mably

s'appropriait pour une année le challenge René OBLETTE. Merci à tous les bénévoles pour cette belle journée, ainsi qu'à Mamie OBLETTE et ses enfants pour leur présence.

Pour ces nouveaux championnats, notez que les féminines vont retrou-

ver le foot à 11, grâce à de nouvelles licenciées, nous aurons toujours deux équipes seniors et une loisirs. Chez les jeunes, une équipe U15 en entente avec Ouches, tout comme les U13, 2 équipes U11, 3 U9 et 2 U7.

L'ASPN se porte bien....



Dynamic Vélo Riorgeois

Le Dynamic Vélo Riorgeois, avec l'aide de la municipalité de Pouilly les Nonains, a organisé le dimanche 28 juin le prix de St Martin de Boisy. Il y avait 66 coureurs au départ pour l'ensemble des catégories.

Victoire en deuxième catégorie de SIBILLE (VC Roanne), en troisième catégorie de MONIER (Marcigny), en quatrième catégorie de ROMAGNY (ROC) et en cinquième catégorie de CHALINQUARD (Gueugnon).



A souligner la troisième place de Michel COUROT (Riorges) en catégorie 4 et la deuxième place de Daniel DEVARENNE (Riorges) en catégorie 5. Le Dynamic Vélo Riorgeois remercie Mrs Eric MARTIN et Régis LAURENT, représentant la municipalité de Pouilly les Nonains, pour leur présence. Sauf imprévu, le prix de Saint Martin de Boisy sera reconduit en 2016.

Le club dispose désormais d'un site internet :

www.dynamic-velo-riorgeois.puzl.com



Garage Payraud

Vincent POMMIER et Didier MOLLON

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

VENTE ET REPARATION NEUF ET OCCASION
SERVICE CARROSSERIE, PEINTURE,
PARE-BRISE, TOUTES MARQUES,
TOUTES ASSURANCES.

**304, Rue de Persigny
SAINT-GERMAIN-LESPINASSE
04 77 64 50 30**

Thermi Entretien - Dépannage - Chauffage
Dépannage

12 bis, rue Jean Jaurès - 42190 CHARLIEU
thermidépannage@wanadoo.fr
Tél.: 04 77 69 05 05 - Fax : 04 77 69 07 37

Judo Club

L'association vous informe que les cours de judo et jujitsu ont recommencé le mardi 2 septembre.



Les inscriptions se font sur place aux horaires d'entraînement.

Les cours ont lieu à la salle multisports, les mardis de 18h à 22h et les samedis de 14h à 16h.

Les cours sont dirigés par Alain RIGAUD, diplômé d'Etat.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Alain RIGAUD au 06 82 29 44 51 ou Fabrice THEVENET au 06 76 38 58 50.

M. RIGAUD a reçu fin septembre en sous-préfecture la médaille jeunesse et sports, reconnaissance de son engagement associatif, dont il retrace le parcours : *"Je me suis investi dans le judo et le jujitsu depuis les années 1980. Je suis éducateur sportif depuis 1995. J'ai été élu représentant des éducateurs sportifs du département au sein de Loire Professions Sports pendant les années 1990. J'ai créé le*



club de Riorges et m'en suis occupé pendant 10 ans.

Actuellement je suis le directeur technique du club de Pouilly les Nonains et de deux clubs roannais, CSADN Roanne judo et Association Judo Jujitsu Roannais.

J'ai également fait de nombreuses interventions en milieu scolaire roannais, en réseau d'aide spécialisée à l'enfance (R.A.S.E.D.) et en insertion professionnelle auprès de jeunes en difficulté."

Basket

1965 - 2015 :
cinquante ans
de sport et
de convivialité



Le basket club Saint Léger/Pouilly, association fondée le 19 novembre 1965 a fêté son cinquantenaire, le 19 septembre dernier.

Sous la présidence de M. RONDARD, la section basket s'est développée et pendant plus de 15 ans, les basketteurs ligerots ont pu évoluer tout d'abord sur le terrain de l'école puis au stade Séverac. Après un arrêt de l'activité, le club fut relancé par Marie-Jo BARNAY pour atteindre une centaine de licenciés dans les années 80. Faute de salle, le déclin des joueurs atteindra les 16 licenciés pour la saison 2003/2004. Le second souffle de notre association date de janvier 2005 avec la mise à disposition de la salle multisports à Pouilly. Depuis, plusieurs présidents, M. GUYOT puis M. ALBERT et aujourd'hui M. MERCIER ont œuvré pour développer notre club.

Tout au long de cette journée, nos élus M. THIVEND, Maire de Pouilly, M. LAGARDE, Maire de Saint Léger et M. MICHAUD, conseiller départemental, ainsi que de nombreux membres de notre association dont quelques membres fondateurs, Mrs DENIS, BABIN, PALAISSON et ETAIX, ont pu se remémorer ces moments sportifs et conviviaux. Le musée du club a permis à un bon nombre de se revoir. Photos, vidéos et articles de presse ont retracé toutes ces années.

L'après-midi s'est poursuivie par un match de gala handisport de très bon niveau entre les équipes de Feurs



et de Guillard Phoenix. L'ensemble des joueurs a fourni une belle prestation, et la présence de Perrine COSTE, ancienne joueuse du club qui évolue aujourd'hui avec l'équipe de France Handisport a enflammé la salle.

Suite au verre de l'amitié, cette journée s'est terminée par un repas dansant avec en apothéose un magnifique gâteau d'anniversaire.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvrées pour l'organisation et le bon déroulement de cette journée.

Sportivement vôtre
Laurent ALBERT



Volley-ball

Après cette période de repos estival, le volley-ball de Pouilly les Nonains reprend du service pour cette nouvelle saison 2015-2016. Cette année, les seniors féminines sont de nouveau en entente avec le club de volley de Villerest, ce qui annonce encore de la richesse sur le plan technique et humain.

C'est donc avec motivation que les entraînements et les prochains matchs vont avoir lieu !

Si vous êtes intéressés par la pratique du volley-ball, n'hésitez pas à nous contacter, car l'équipe recrute !

Pour tous renseignements contactez notre présidente :

Marie-Claude DULAC au 06 75 79 11 33
ou notre secrétaire :

Jean DULAC au 06 95 80 49 88

ou bien par mail :
famille.dulac@wanadoo.fr



Horizon Pouilly

Après une année de collecte, tri, mise en cartons de fournitures scolaires, paramédicales, de vêtements, linge, vaisselle..., ce sont 76 m³ de matériel qui ont été chargés dans un container le 17 juin dernier. HORIZON tient à remercier tous les donateurs et la vingtaine de bénévoles qui s'est rendue disponible le jour du chargement. Grâce à une formidable chaîne humaine efficace et enthousiaste, les 895 cartons ont été chargés en 2 heures de temps avant de prendre la direction de Fos sur Mer puis Madagascar.

Un mois après, le bateau est arrivé à Tamatave, sur la grande terre. Mais les démarches administratives de dédouanement et d'acheminement jusqu'à l'île Ste Marie ont été longues, complexes et onéreuses. Enfin, tout le matériel a pu débarquer le 23 août pour la plus grande joie de la centaine de petits pensionnaires de l'orphelinat Zazakély !

Horizon organisera sa traditionnelle soirée théâtrale le **samedi 9 janvier 2016** à la salle des fêtes de Pouilly. Comme à l'accoutumée, la compagnie AMATHEA de Villemontais présentera sa dernière pièce. Ce sera "*La vie de chantier*" écrite par Dany BOON. Venez nombreux passer un agréable moment et soutenir les actions d'Horizon !



SCHIAVAZZI
Enseignes

Enseignes - Sérigraphie
Impression numérique

Z.I. 37 bd Charles de Gaulle - 42120 LE COTEAU
TEL. 04 77 71 78 06 - FAX. 04 77 70 00 37
www.schiavazzi.fr
compta.schiavazzi@wanadoo.fr

BATIMENT
INDUSTRIE TÉLÉSURVEILLANCE
AGENCEMENT DE MAGASINS
DÉPANNAGE

J.P. GUINAMAND
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

751, route d'Ouches Tél. 04 77 68 44 85
42155 Pouilly les Nonains Fax 04 77 68 76 22

Chasse et Pêche

Du jamais vu : des renards en plein cœur du village ont été dernièrement signalés en mairie.

C'est à la demande de Monsieur le Maire que des battues ont été organisées par l'association des chasseurs et pêcheurs de Pouilly sous la responsabilité de M. Marcel CLAIR, lieutenant de louveterie avec l'aide des chasseurs des communes environnantes.

À mi-août nous pouvions dénombrer 11 renards exterminés, 6 dans le secteur des Pothiers et 5 à Mardeloup.

Tout ceci pour éviter la prolifération de ces animaux qui apportent plusieurs maladies : la rage, la gale et l'échinococcose (contagieuse pour l'homme et pour laquelle il n'y a aucun traitement).

Pour information, si vous trouvez un renard mort, ne le touchez pas, avertissez un chasseur qui se chargera de faire le nécessaire.

Aidez les chasseurs afin de vous protéger de ces maladies et d'épargner vos poulaillers.



Poker Family Club

Le poker family club a effectué sa rentrée, avec au programme le traditionnel championnat qui décernera en juin prochain au vainqueur la gourmète tant convoitée, à l'issue de 23 manches d'efforts et de suspense. Nouveauté cette année : la coupe poker family club en 7 manches, où l'on connaîtra aussi le vainqueur en juin prochain.

Mais le grand événement de la rentrée est le 5^{ème} trophée poker family club qui devient, en référence à notre sponsor, le "Havas poker family club tour" : le **samedi 31 octobre**, 152 joueurs essaieront de gagner le premier prix d'une valeur de 800 € et ses 4 plus belles nuits dans des hôtels du monde entier (inscriptions au 06 01 34 26 82, attention nombre de places limité). Ce trophée aura lieu à la salle des fêtes de 13h30 à 1h du matin. Vous trouverez sur place une buvette et de quoi vous restaurer.

Le poker family club, c'est aussi le tournoi "no Limit" avec recave le **18 décembre**, le tournoi "prestige" avec croupier **en février**, le "tournoi des as" le **30 avril 2016**, le tournoi 100 % féminin avec parties de sit and go pour les hommes, le tournoi par équipes de 3 **en juin** (trophée souvenir Tonton), le concours de pétanque et l'assemblée générale **fin juin**.

Le poker family club possède de véritables tables, toutes à l'effigie du club, des jetons en céramique, des jeux de cartes régulièrement renouvelés, un site internet très actif où l'on retrouve les infos du club : le classement, des photos, des interviews, les archives, la gazette du club, nos sponsors et bien d'autres surprises également comme deux vidéos du club à voir absolument.

Toutes les personnes intéressées pour venir faire un essai sont les bienvenues. Renseignements sur le site internet :

www.pokerfamilyclub.fr ou au 06 01 34 26 82.

L'adhésion pour l'année 2015/2016 est de 30 €.



AEP Saint Martin

Bilan de la saison...

Elle a commencé par la soirée tarot en février, avec une quarantaine de participants fidèles à cette manifestation, et cette année un junior, Mathéo, plein de vitalité et d'adresse.

En mai, la pétanque a réuni 12 doublettes seulement, ce qui amènera peut-être l'association à supprimer cette manifestation.

Puis en juin, les feux de la St Jean avec 185 repas reste notre soirée phare, avec toujours autant de joie, de gaité entre le feu et la musique parfois endiablée. Toutes les générations sont présentes, ce qui rend cette fête de la musique encore plus attrayante.

La nouvelle saison commencera avec le **concours de belote le 21 novembre**.

Bonne reprise à toutes et tous.
La Présidente, Mme Stella DARPHEUIL

Sou des Ecoles

Près d'une quarantaine de personnes étaient présentes à l'Assemblée Générale du Sou des Ecoles qui s'est tenue ce lundi 14 septembre.

M. Le Maire, quatre enseignantes, les directrices des deux écoles et plusieurs parents d'élèves ont répondu favorablement à l'invitation du bureau, qui les en remercie.

Le bilan de l'année 2014-2015 a été détaillé, présentant les objectifs et les résultats des différentes manifestations, pour cette année toutes les manifestations ont été bénéficiaires (merci la météo !).

L'assemblée générale a été l'occasion de rappeler le rôle important du Sou des Ecoles pour l'aide au financement : des sorties scolaires, des spectacles, des navettes pour la salle multisports, d'achat de matériel (écran, bibliothèque, cartouches), des prestations d'intervenants extérieurs, etc. Les membres ont également insisté sur la présence des parents sans lesquels aucune manifestation ne pourrait avoir lieu.

A vos agendas, la première manifestation sera **la traditionnelle Corrida couplée au Marché de Noël le 12 décembre.**

Bienvenue aux 5 nouveaux parents qui ont intégré l'équipe du Sou lors de cette Assemblée Générale. Le président est désormais Jérôme MOULIN et le vice-président Pierrick DUFOR.



Un grand merci à Marilyn BURNOT pour tout le temps passé au service de la trésorerie du Sou des Ecoles ainsi qu'à Gilles VALLA toujours au rendez-vous et disponible pour la Corrida et la "Pouillerote".

Loisirs & Création's

L'association Loisirs & Création's a repris ses ateliers. Les adhérentes se retrouvent à la salle Laurencery le lundi de 14h00 à 16h30 et le mercredi à la salle de St Martin de Boisy de 20h à 22h.

Au programme patchwork, tricot, broderie, points comptés, broderie hardanger pour le lundi et scrapbooking, mini albums, carterie le mercredi soir.

Des ateliers carterie sont également organisés de temps en temps le samedi après midi avec une animatrice Stampin'up.

Si vous êtes intéressé(e)s par le loisir créatif en général vous pouvez venir nous rencontrer lors des ateliers ou nous laisser un message sur le blog :

<http://loisirs.creations.over-blog.com/>



Une collection de « chemises » pour la rentrée.....



Cercle Artistique Indigo

Festival d'aquarelle de Pouilly les Nonains - 11^e édition

La 11^e édition du festival d'aquarelle s'ouvrait pour la première fois dans la salle multisports de Pouilly Les Nonains les 12 et 13 septembre.

Cette très belle salle de sports offrait à nos 40 artistes peintres aquarellistes un grand espace lumineux. Elle leur donnait la possibilité d'être réunis sous un même toit à l'abri des intempéries du week-end.

Les artistes ont apprécié le confort de ces lieux et tout particulièrement l'accueil qui leur a été réservé par tous les bénévoles. Ils aiment le village de Pouilly Les Nonains et la région qui l'entoure. Après leur passage, un flot de remerciements nous est parvenu, destiné à tous ceux et celles qui ont œuvré afin que ce festival soit une réussite.

Plus de 1000 visiteurs ont été présents, admiratifs devant la qualité des peintures. Ils se sont montrés très fervents et enthousiastes pour les démonstrations faites en direct par les artistes : ce fut à la fois une très grande exposition, et l'occasion d'une rencontre et d'un échange entre les artistes et le public.

Les "périscolaires" des écoles de Pouilly les Nonains et de Renaison, ainsi que l'atelier enfants du Cercle animait aussi cet événement : un stand d'aquarelles leur était réservé, grâce à Marie-Hélène MOLINARO, assurant des cours de peinture pour ces jeunes artistes-peintres.

La crèche "le Jardin aux câlins" de Pouilly Les Nonains faisait ses premiers pas au festival en exposant un conte japonais tout en couleurs (kamishibai).

Enfin, notre club Indigo montrait au public une nouvelle façon de peindre et de réaliser de l'aquarelle sur du papier glacé appelé yupo.



Nous remercions le comité des fêtes pour avoir assuré le service de restauration pendant ces deux journées, ainsi que le traiteur Denis DUVERNAY ("A la Table des arômes") pour sa belle paëlla proposée aux artistes et au public.

Nous remercions également la Mairie, Roannais Agglomération ainsi que le Conseil Départemental, et aussi tous les sponsors et bénévoles qui nous ont aidés.

La solidarité, la générosité, le désir d'entreprendre ont contribué à la réussite et à la continuité de ce festival 2015.

CHEVEUX D'ANGE

Salon de Coiffure



Perruquerie
Prothésiste Ongulaire

RTE DE ST ROMAIN
42155 POUILLY LES NONAINS

04 77 64 87 28

JULIEN SAINT-ANDRÉ

INSTALLATEUR COURANT FAIBLE



Télévision



Alarme



Réseau



Sonorisation

652 Route de Pouilly - 42370 RENAISON

Tél. 04 77 66 84 53 - Port. 06 70 72 11 48

standre.tv@wanadoo.fr

AGENDA

OCTOBRE 2015

Samedi 31 Tournoi poker Poker Family Club Salle des fêtes

NOVEMBRE 2015

Du lundi 9 au sam. 14 Expo 14-18

Samedi 14 Téléthon Mairie Salle des fêtes, Salle Laurencery et Gare du Tacot

Vendredi 20 Vente de pizzas ASPN Foot / CCAS Salle des fêtes

Samedi 21 Goûter des personnes âgées CCAS Salle des fêtes

Samedi 21 Concours de Belote AEP Saint Martin Salle Saint Martin

DECEMBRE 2015

Vendredi 4 Concours de belote Amicale boules Salle des fêtes

Samedi 12 Marché de Noël et course pédestre Sou des écoles Salle des fêtes et Gare du Tacot

Vendredi 18 Tournoi Poker Family Club Salle Laurencery

JANVIER 2016

Samedi 9 Soirée théâtre Amathéa Horizon Pouilly Salle des fêtes

Dimanche 17 Vœux du Maire et accueil des nouveaux habitants Salle des fêtes

Samedi 23 Soirée théâtre Amicale du personnel Salle des fêtes

FEVRIER 2016

Vendredi 5 Concours de belote Temps de vivre Salle des fêtes

Samedi 13 Tournoi "Destroyed" ASPN Tennis de table Salle multisports

Samedi 20 Tournoi Poker Poker Family Club Salle Laurencery

Samedi 27 Concours de Tarot AEP St Martin Salle St Martin

MARS 2016

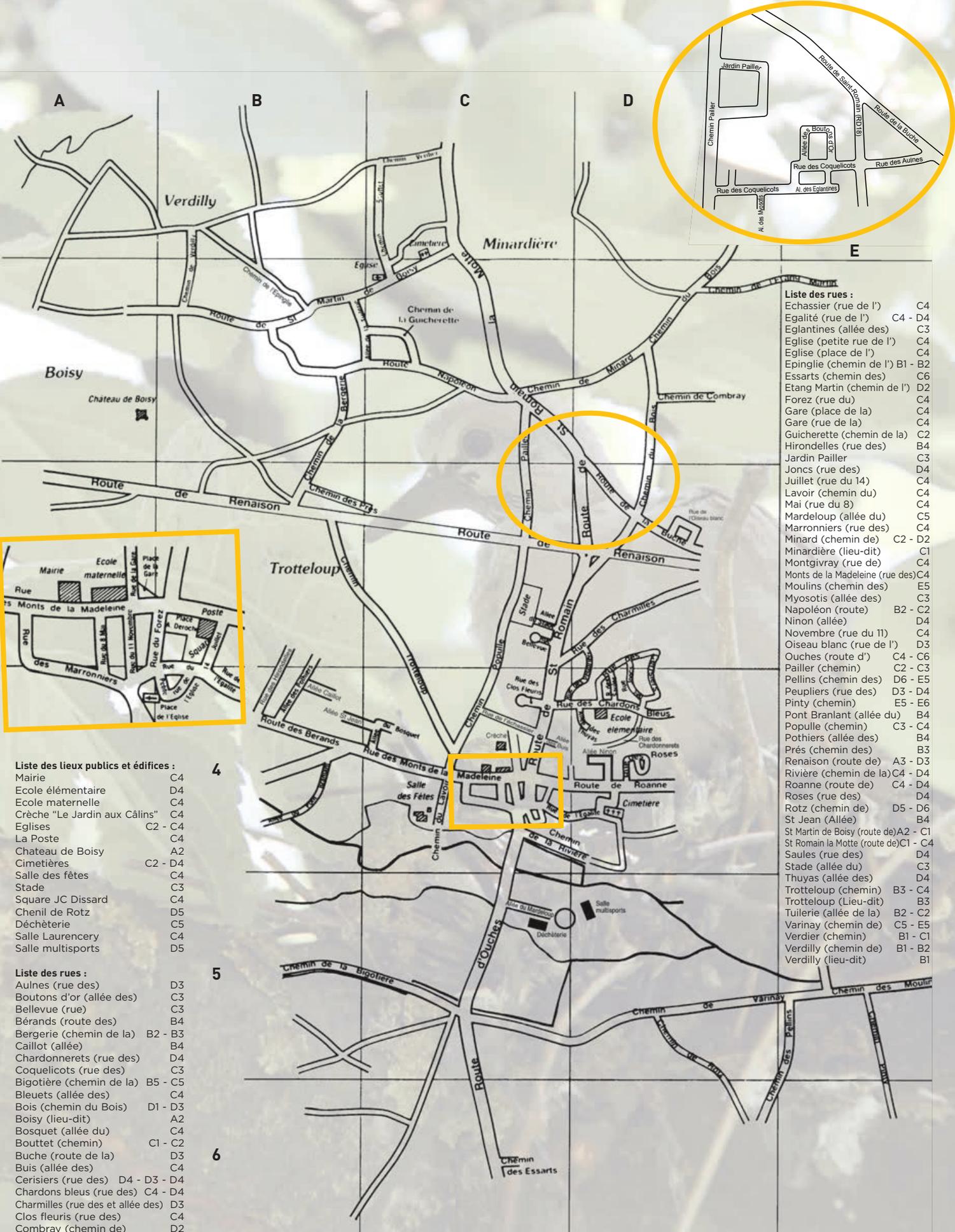
AVRIL 2016

Dimanche 10 Vide-grenier Comité des fêtes

Dimanche 10 Finales des tournois ASPN Tennis Stade René Oblette

Dimanche 24 Marche Sou des écoles Salle des fêtes

PLAN DE POUILLY LES NONAINS



Liste des rues :

Echassier (rue de l')	C4
Egalité (rue de l')	C4 - D4
Eglantines (allée des)	C3
Eglise (petite rue de l')	C4
Eglise (place de l')	C4
Epinglie (chemin de l')	B1 - B2
Essarts (chemin des)	C6
Etang Martin (chemin de l')	D2
Forez (rue du)	C4
Gare (place de la)	C4
Gare (rue de la)	C4
Guicherette (chemin de la)	B2
Hirondelles (rue des)	C4
Jardin Pailler	C3
Joncs (rue des)	D4
Juillet (rue du 14)	C4
Lavoir (chemin du)	C4
Mai (rue du 8)	C4
Mardeloup (allée du)	C5
Marronniers (rue des)	C4
Minard (chemin de)	C2 - D2
Minardièrre (lieu-dit)	C1
Montgivray (rue de)	C4
Monts de la Madeleine (rue des)	C4
Moulin (chemin des)	E5
Myosotis (allée des)	C3
Napoléon (route)	B2 - C2
Ninon (allée)	D4
Novembre (rue du 11)	C4
Oiseau blanc (rue de l')	D3
Ouches (route d')	C4 - C6
Pailler (chemin)	C2 - C3
Pellins (chemin des)	D6 - E5
Peupliers (rue des)	D3 - D4
Pinty (chemin)	E5 - E6
Pont Branlant (allée du)	B4
Populle (chemin)	C3 - C4
Pothiers (allée des)	B4
Prés (chemin des)	B3
Renaizon (route de)	A3 - D3
Rivière (chemin de la)	C4 - D4
Roanne (route de)	C4 - D4
Roses (rue des)	D4
Rotz (chemin de)	D5 - D6
St Jean (Allée)	B4
St Martin de Bois (route de)	A2 - C1
St Romain la Motte (route de)	C1 - C4
Saules (rue des)	D4
Stade (allée du)	C3
Thuyas (allée des)	D4
Trotteloup (chemin)	B3 - C4
Trotteloup (Lieu-dit)	B3
Tuileries (allée de la)	B2 - C2
Varinay (chemin de)	C5 - E5
Verdier (chemin)	B1 - C1
Verdilly (chemin de)	B1 - B2
Verdilly (lieu-dit)	B1

Liste des lieux publics et édifices :

Mairie	C4
Ecole élémentaire	D4
Ecole maternelle	C4
Crèche "Le Jardin aux Câlins"	C4
Eglises	C2 - C4
La Poste	C4
Chateau de Bois	A2
Cimetières	C2 - D4
Salle des fêtes	C4
Stade	C3
Square JC Dissard	C4
Chenil de Rotz	D5
Déchèterie	C5
Salle Laurencery	C4
Salle multisports	D5

Liste des rues :

Aulnes (rue des)	D3
Boutons d'or (allée des)	C3
Bellevue (rue)	C3
Bérands (route des)	B4
Bergerie (chemin de la)	B2 - B3
Caillot (allée)	B4
Chardonnerets (rue des)	D4
Coquelicots (rue des)	C3
Bigotière (chemin de la)	B5 - C5
Bleuets (allée des)	C4
Bois (chemin du Bois)	D1 - D3
Boisy (lieu-dit)	A2
Bosquet (allée du)	C4
Bouttet (chemin)	C1 - C2
Buche (route de la)	D3
Buis (allée des)	C4
Cerisiers (rue des)	D4 - D3 - D4
Chardons bleus (rue des)	C4 - D4
Charmilles (rue des et allée des)	D3
Clos fleuris (rue des)	C4
Combray (chemin de)	D2
Déroche (place A.)	C4

